



L'Académie, entre mythe et réalité (Déambulations dans la Petite Histoire de l'Académie)¹

COMMUNICATION D'YVES NAMUR
À LA SEANCE MENSUELLE DU 13 JUIN 2020

Si l'Académie française fut fondée le 29 janvier 1635, à l'initiative d'un Richelieu qui se devait de conforter sa politique de prestige, la Belgique francophone a dû patienter jusqu'en 1920 pour que soit enfin installée son Académie royale de langue et de littérature françaises. Quant à nos confrères néerlandophones, ils tenaient déjà la leur, à Gand, depuis 1886.

Un mouvement littéraire, mais il n'est pas le seul et loin de là, tient un rôle important dans cette histoire tourmentée qu'est l'avènement de notre académie : la *Jeune Belgique* ou, comme on les nommera aussi, les *Jeune-Belgique*. On les dépeint volontiers « cheveux longs, vestes de velours, pantalons à carreaux, lavallières épanouies, capes espagnoles », ils font de la publicité avant l'heure (on trouve une cravate, un cigare et même une liqueur Jeune Belgique, tonique et apéritive). Mais ils n'auront qu'un seul but, « la renaissance de nos lettres ». Et, bien évidemment, toute idée d'académie n'était visiblement pas en odeur de sainteté chez ces beaux voyous de 1881 !

Lorsque paraît, en décembre de cette année 1881, la revue de ces poètes — ils ont une vingtaine d'années, s'appellent Max Waller, Albert Giraud, Jules Destrée, Maurice Maeterlinck ou Iwan Gilkin —, inutile de dire qu'ils entendaient faire table rase des littérateurs qui les avaient précédés, à quelques exceptions près.

¹ L'enregistrement filmé de cette communication est disponible sur la chaîne YouTube de l'Académie à cette adresse : <https://youtu.be/IsyffV1Rjzk>

Seuls, André Van Hasselt, Charles De Coster et Octave Pirmez semblent bénéficier de la clémence de ces jeunes gens. Si Van Hasselt n'a rien laissé d'important — oserais-je dire quelques poèmes de mirliton —, par contre, Charles De Coster aura donné l'un des textes les plus troublants qui soient et encore commenté aujourd'hui, son *Tiel Ulenspiegel* dont le titre original est exactement celui-ci : *La Légende et les Aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au Pays de Flandres et ailleurs* (1867).

Quant au troisième que la *Jeune Belgique* semble vouloir sauver des eaux comme Moïse, il n'est ni plus ni moins que l'un de mes voisins... à quelques décennies près. Il s'agit d'Octave Pirmez, de Châtelet. L'auteur de *Jours de Solitude* ou *Heures de Philosophie* ne doit certainement pas son sauvetage à la qualité intrinsèque de son œuvre, mais peut-être parce qu'il fut, comme Lemonnier et d'autres, victime d'un Charles Potvin, critique « gâteux » et « cacochyme »... mais le dernier poète membre de l'Académie royale de Belgique. Peut-être aussi parce qu'il était l'ami de Félicien Rops, et certainement parce que Georges Rodenbach, en personne, fut l'un des premiers à défendre son œuvre, notamment dans son roman *L'Art en exil*. Je vous parlerai un jour de celui qu'on a surnommé *le solitaire d'Acoz*, grand-oncle maternel de Marguerite Yourcenar, auquel elle consacra une centaine de pages dans ses *Souvenirs pieux* (1974). Mais revenons à nos *Jeune-Belgique*.

On tire donc sur tout : sur Victor Hugo, Théophile Gautier et Théodore de Banville sans oublier — c'est même une priorité — sur les Belges dont ce Charles Potvin élu à la Thérésienne.

Le pauvre Potvin, que feu notre confrère Raymond Trousson décrit comme « critique, directeur de revue, salonnard et grand rafleur des prix triennaux du gouvernement », sera le sujet rêvé de leurs moqueries. En témoigne cette *Villanelle pour torcher Charles Potvin* :

Voici que Charlot a pondu :

Il boit la vie universelle

Dans l'urne de l'individu.

Dans son cabinet éperdu

Il s'efforce d'aller à selle

...

Tends-lui donc un feuillet tordu
De son œuvre qui se morcelle
Dans l'urne de l'individu.

Cette même année 1883, ils n'en restèrent pas là. Devant les hésitations, de ces Messieurs de la Thérésienne, à décerner le prix quinquennal à Camille Lemonnier, Georges Rodenbach et ses amis déclarent l'auteur d'*Un Mâle*, « maréchal des lettres ».

Et l'Académie, vocifèrent ces *Jeune-Belgique*, c'est « un hospice pour les vieilles bêtes », « un Hôtel des Invalides ». On n'est pas au Quai Conti, mais on se rit beaucoup de l'Académie.

Car il en existe déjà une en Belgique. C'est l'Académie royale de Belgique ou « Thérésienne », appelée d'abord Société littéraire de Bruxelles, et qui était née en 1769, à l'instigation du comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire de l'impératrice Marie-Thérèse. Elle avait, semble-t-il, comme mission de « remédier à la décadence intellectuelle de nos provinces » mais, d'emblée, excluait les romanciers et poètes. Pas de place pour les Lemonnier, Verhaeren ou Maeterlinck, pas de littérateurs dans ce Palais du prince d'Orange.

En 1898, soit une quinzaine d'années plus tard — la revue *Jeune Belgique* est morte depuis un an, en décembre 1897 —, Hector Denis, député socialiste, propose à la Chambre des représentants de créer, au sein de la Thérésienne, une classe spécifique des lettres. Il y est soutenu par un jeune député de la démocratie chrétienne, Henry Carton de Wiart, lui-même écrivain et cofondateur de la revue *Durendal*. La Thérésienne et sa Classe des lettres et des sciences morales et politiques ne l'entendront pas ainsi. Quant aux écrivains eux-mêmes, faut-il le souligner, l'idée d'une académie dévolue aux seuls littérateurs était loin de faire l'unanimité.

Lors des septante-cinq ans de la Belgique, l'État fit appel aux auteurs pour glorifier le pays ce qui « allait mettre le feu aux poudres », comme le souligne Raymond Trousson dans sa *Petite Histoire de l'Académie*² dont, il faut le signaler, je me suis très largement inspiré pour cette commémoration. Oui, le feu aux poudres, tant il est vrai que l'annonce était on ne peut plus claire : « toute idée politique est,

²Raymond Trousson, *Petite Histoire de l'Académie*, Bruxelles, ARLLFB, 1999. La plupart des citations reprises ici sont extraites de cet ouvrage qui fait référence en la matière.

cela va de soi, bannie d'un tel ouvrage ». Le gouvernement catholique de l'époque fut conspué, on cria à « l'imposture cléricale », ce serait, disait-on, « bondieuserie », consécration de « l'hystérie religieuse belge ».

S'ensuivit une grève des poètes qui, les uns après les autres, se déroberent ou se récuserent, comme le plus grand d'entre eux, Maurice Maeterlinck en personne. « J'entends, avait-il écrit, ne prendre aucune part à la célébration d'une fallacieuse indépendance... qui, présentement, nous afflige du gouvernement le plus rétrograde, le plus ennemi des idées de justice, de liberté, qui subsiste en Europe, la Russie et la Turquie dûment exceptées.»

Même chose pour Charles Van Lerberghe « ne voulant pas, je le cite, travailler à une œuvre d'allure cléricale et ne prétendant pas écrire sous le patronage d'un gouvernement aussi évidemment hostile à la littérature. »

Ce livre, *Notre pays*, paru cependant cinq ans plus tard, l'éditeur pressenti ayant fait faillite. Une publication sans les signatures de nombreux poètes et prosateurs, ce qui fit dire à la revue *Le Petit Bleu* qu'il y avait là *La Grève des Poètes*.

À Liège, cette même année 1905, un Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française vient ranimer cette idée d'une académie... mais sans plus. *Le Thyrsé*, du 1^{er} octobre 1905, publie sous la plume d'un certain Anicet Le Noir, quelques pages d'une prose ironique se terminant ainsi :

- Mais, en somme, Quentin, le résultat de ce congrès ? Dites-moi des choses sérieuses, je vous en prie.
- Le résultat ? Des vœux, mon ami, beaucoup de vœux.
- Alors ?
- Alors ? Voici : nous ignorons notre langue, mon ami. Les organisateurs avaient employé le mot congrès dans le sens de constatation d'impuissance.

Au lendemain de ce congrès, Louis Delattre, médecin, cofondateur du *Cog rouge* et écrivain régionaliste (il était de Fontaine-L'Évêque), soumet à l'Association des écrivains belges un questionnaire, très rapidement suivi d'un autre, au sujet de l'académie. Il y est avancé cette idée, « La création d'une Commission littéraire permanente sous forme d'Académie de littérature française à l'égale de l'Académie flamande, ou de classe nouvelle ajoutée à l'Académie de Belgique (la Thérésienne), jouissant d'un budget spécial, et ayant pour but la culture et le développement des

lettres françaises en Belgique. » Les réactions furent nombreuses : beaucoup de « oui » ou de « oui mais » et quelques « non » parmi lesquels celui d'Émile Boisacq. « Non. Milliards de fois non ! »... ce qui ne l'empêchera pas d'accepter son élection à l'Académie en 1929. Tout comme le docteur Georges Marlow, pourtant élu en 1932 au siège qu'occupait Max Elskamp. Quant à Jules Destrée (ô ironie du sort) il s'en tira avec cette phrase sibylline : « Hum ! Je n'aime pas beaucoup les académies. » On sait ce qu'il en adviendra quinze ans plus tard !

Une certaine conscience était née. L'Association des écrivains belges et son secrétaire général de l'époque, Georges Rency, adressèrent à Jules de Trooz, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, une requête, non pour demander la fondation d'une académie indépendante, mais la création d'une nouvelle classe au sein de l'Académie royale de Belgique. Le ministre transmit cette note aux intéressés de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques... qui, une fois de plus — c'était le 9 juin 1906 —, ferma ses portes aux créateurs dont eux, les savants et érudits, n'avaient que faire. « Les littérateurs, dirent-ils, n'auraient aucun avantage sérieux à s'enfermer dans les cadres rigides d'une Académie. » Hors travail sur un dictionnaire, comme c'est le cas pour le Quai Conti, il n'y avait pour ces « thérésiens » aucune utilité à créer une académie de langue.

Nouvelles polémiques, dans les journaux et les revues littéraires, pour, finalement, entendre la voix de l'un des *Jeune-Belgique* (ces délurés de 1881), Albert Giraud qui, sous pseudonyme, fit paraître dans *L'Étoile belge* ceci : « Qu'on adjoigne à l'Académie une classe nouvelle, ou qu'on crée une nouvelle Académie, je n'y vois aucun inconvénient, si les écrivains le désirent... Oui, si un hôtel de Rambouillet, en rendant nos écrivains plus sociables, leur enseignait les vertus de la clarté, de l'élégance et du goût, s'il les guérissait de leur jargon emphatique ou trivial, je bénirais l'Hôtel et ses habitants ! » Mais, une fois encore, les choses en restèrent là.

L'année 1907 aurait pu cependant aboutir à la création d'une académie d'écrivains. On venait d'instaurer un nouveau ministère, celui des Beaux-Arts et des Sciences et c'est le baron Édouard Descamps-David qui en avait la charge. Très tôt, il fit appel aux écrivains : Descamps nomma le poète Fernand Severin pour assurer l'enseignement des lettres à l'Université de Gand, Camille Lemonnier, conservateur du Musée Wiertz, Madame Closset (Jean Dominique en littérature), professeur à l'École normale des filles de la rue des Marais, etc. On aperçut même Monsieur le

ministre à l'enterrement du poète Charles Van Lerberghe. Quant à penser qu'une académie des lettres était sur le point de devenir réalité, il n'y avait qu'un pas... qui ne fut d'ailleurs pas franchi les années suivantes, le ministère ayant changé de ministre !

L'après-guerre voit désormais au pouvoir une coalition tripartite — catholiques, libéraux, socialistes — et ce, jusqu'en novembre 1921. Sous la houlette de Théodore Rouvez, un fonctionnaire qui aimait les Lettres, on évoqua derechef la création d'une académie. Mieux encore, la Classe des beaux-arts de la Thérésienne, à l'instigation du peintre Fernand Khnopff, pensa à remplacer certains de ses membres défunts par des littérateurs.

Finalement, l'Académie royale de Belgique, après moult hésitations, proposa d'offrir aux littérateurs quelques sièges dans sa Classe des beaux-arts... celle des lettres n'en voulant décidément pas. Et encore, il s'agirait de sièges provisoires ! Comme le dit, avec beaucoup d'humour, notre regretté confrère Raymond Trousson : « Ce n'était même pas la petite porte, à peine une chatière ! » L'Association des écrivains refusa l'aumône de la Thérésienne et, le 1^{er} décembre 1919, alla s'en plaindre au ministre des Sciences et des Arts... Jules Destrée, lequel plaida une dernière fois (en 1920) pour la création d'une nouvelle classe au sein de l'Académie royale de Belgique. « Vous avez bien voulu me dire, écrit Destrée, que l'Académie repoussait cette solution ; je vous prie cependant de la consulter à nouveau sur ce point et de me faire savoir si son opposition est irréductible. » Décision reportée par ladite Académie en juin... et aux calendes grecques !

Alors que les questions linguistiques se font nombreuses, Louis Piérard propose, à la Chambre des représentants, la création d'une académie de littérature française... et la chose est entendue le 5 juin 1920 par 33 voix contre 13. Il y aura donc bien une académie de littérature française, pendant francophone de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal en Letterkunde.

Mais certains y vont encore de leurs commentaires acerbes ! « Vive donc l'Académie française de Belgique, s'écrie le poète Marcel Loumaye, plus tard professeur à l'Université de Liège ! Mais entendons-nous... Il ne faut pas créer une sorte de taverne fumeuse, où se réuniront quelques *Brusseleers* au langage malsonnant et grotesque. Je ne veux pas d'une académie fille ou mère de Mademoiselle Beulemans ! »

Pierre Daye, dans la revue *Médecis* d'octobre 1920, ironise sur la tenue éventuelle des futurs Immortels : « Les nôtres, disait-il, porteront-ils l'épée, ou bien le long porte-plume réservoir, agrémenté de nacre ?... Les amis du terroir aiment le gilet blanc. Tendus sur un bon ventre, ils sont l'indice de l'homme en place, surtout s'il est paré de la chaîne en doublé, à laquelle pend une dent de léopard. Cette note d'exotisme plairait aux coloniaux. La vraie élégance commande le haut de forme, la redingote noire et les souliers jaunes...pourquoi, oui pourquoi, chaque académicien ne devrait-il pas choisir la couleur de son habit ? Les réunions en prendraient un aspect féérique... Teinte caca d'oie ou couleur de cuisse de nymphe émue. On parle déjà partout du bleu Destrée. »

Quant au *Thyrse* du 1^{er} octobre 1920, lui aussi n'était pas en reste. Sous la plume de son *Maître d'Hôtel*, figurait une chronique académique dans laquelle il était dit que la solution radicale au problème de l'Académie et des écrivains était de « supprimer les Académies royales pour que les poètes et les écrivains d'imagination ne ressentissent plus une certaine amertume d'en être exclus. »

Les contestataires de tous bords avaient trouvé là, comme autrefois les *Jeune-Belgique*, matière à aiguïser leur férocité. Ainsi, le 15 janvier 1921, *Le Thyrse* publie-t-il ce billet : « Il était difficile de choisir. Presque tous les Belges sont des lettrés et ont plus ou moins de génie. L'Académie a alors décidé d'admettre dans son sein un Belge inconnu...choisi parmi les macchabées les plus beaux de la morgue. Le corps exposé dans un cercueil en chêne couvert de lauriers a été conduit sur un affût de canon au Palais des Académies, vers 2 heures. Il a été reçu par les membres de l'Académie des lettres... »

Jules Destrée, de son côté, consulta encore son vieil ami, Albert Mockel, dont il ne tint guère compte des remarques — celle, par exemple, qui souhaitait qu'on se limitât à six philologues et quatorze écrivains — et prépara son fameux *Rapport au Roi*.

L'arrêté royal du 19 août 1920 entérina une fois pour toutes la création de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.

Ce *Rapport au Roi* déclarait en substance : « L'Académie royale de langue et de littérature françaises comprendra donc, non seulement des écrivains proprement dits : poètes, romanciers, dramaturges, essayistes, critiques, mais un certain nombre de philologues. Le sens total d'une langue ne se révèle, en effet, qu'en fonction de son

incessante transformation. Aux côtés de ceux qui l'emploient avec autorité et l'enrichissent parfois inconsciemment doivent se trouver ceux qui en étudient le perpétuel mouvement... L'Académie ne peut pas ne pas se préoccuper de nos dialectes wallons si savoureux et si pleins de vie. De même que les érudits qui se sont adonnés à l'étude des langues germaniques ont rehaussé le prestige de l'Académie flamande, les philologues romans ont leur place à l'Académie de littérature française. »

Et un peu plus loin d'ajouter et c'est important : « D'autre part, les choix de l'Académie ne devront pas être exclusivement masculins. Dans ces dernières années, les femmes de lettres ont donné trop d'incontestables preuves de talent pour qu'on songe à les écarter d'une compagnie littéraire. »

Notre Académie n'était plus un mythe... mais une réalité !

Elle sera composée de vingt membres belges choisis au titre littéraire et dix au titre philologique. Les membres étrangers y siégeront au nombre de dix, six littéraires et quatre philologues. Et, à l'inverse de sa consœur française, on n'y posera jamais sa candidature, on y sera toujours coopté.

Comment furent attribués les premiers sièges ? Les dix au titre littéraire et les quatre au titre philologique le furent par le Roi Albert I^{er} en personne, parmi les lauréats des prix triennaux et quinquennaux décernés par le passé. Ont ainsi été élus, pour les littéraires, Henry Carton de Wiart, Georges Eekhoud, Iwan Gilkin, Albert Giraud, Hubert Krains, Maurice Maeterlinck, Albert Mockel, Fernand Severin, Paul Spaak et Gustave Vanzype qui sera notre premier secrétaire perpétuel. Quant à la section philologique, ses quatre premiers membres ont été Maurice Wilmotte, Auguste Doutrepoint, Jules Feller et Jean Haust... tous, comme par hasard, représentants de l'école liégeoise de philologie !

Le Thyrse, en la personne de son *Maître d'Hôtel*, mord encore, le 1^{er} décembre 1921, et cette fois sur Maurice Wilmotte, qu'elle traite de « philologue distingué, Liégeois de Liège — (ce qui veut dire gourmet) — et académicien par-dessus le marché ». Et tout cela, à propos de l'expression « avoir des titres à » (qui selon Wilmotte ne s'emploie qu'à Uccle) et « avoir des titres pour », tournure employée dans un ordre du jour par l'Académie nouvelle.

Mais revenons à notre Académie en formation. Au cours des deux années suivantes seront appelés Louis Delattre, Max Elskamp, Valère Gille ou Jules Destrée lui-même. Les *Jeune-Belgique* en étaient donc !

Parmi les premiers étrangers à rejoindre le Palais des Académies, il faut citer Anna de Noailles, Gabriele D'Annunzio, Benjamin Vallotton et le grammairien français Ferdinand Brunot. Plus tard siégeront Colette, Julien Green, Jean Cocteau, Marguerite Yourcenar, Assia Djébar et bien d'autres.

En 1996, Jean Tordeur concluait son avant-propos à l'*Alphabet illustré de l'Académie* par ces mots : « On devine sans peine combien semblable rendez-vous de différences — par la génération, par la nationalité, par le domaine d'élection, par les courants de pensée et d'œuvres dominantes qui les ont inspirées ou qu'elles ont elles-mêmes produites — réserve de découvertes, de surprises, d'entrecroisements³. »

Tant il est vrai que la fréquentation des uns et des autres, le partage de nos domaines respectifs que nous entendons maîtriser au mieux et l'écoute au monde, à ses souffrances et ses multiples questionnements, tout cela devrait faire de chacune et chacun d'entre nous des femmes et des hommes qui, au cœur du XXI^e siècle, seront des références et non des miroirs aux alouettes, des passeurs plutôt que de simples curieux.

Aujourd'hui, l'Académie devrait-elle s'engager contre cette invasion de l'écriture inclusive qui, si elle possède un bien-fondé, n'en reste pas moins, à mon sens, une manière disgracieuse d'écrire ou communiquer ? Devrait-elle en revanche accompagner cette évolution des mœurs comme elle le fit pour la féminisation des mots alors même que le Quai Conti « admonestait » notre secrétaire perpétuel, André Goosse ?

Ne devrait-elle pas s'insurger devant l'emploi abusif, particulièrement dans tous nos médias et dans la bouche de nos politiciens, de ces mots anglais qui pourtant ont de savoureux équivalents français ? Pourquoi diable des *news letters*, des *private banking*, du *live*, des *best of* ou des *best-sellers*... quand ce n'est pas *tracing* ou *lockdown* en ces temps de Covid-19 ! Michel Serres ne s'y était pas trompé en publiant, quelques siècles après Rivarol, son livre *Défense et illustration de la langue*

³ Jean Tordeur, *Alphabet illustré de l'Académie*, Bruxelles, ARLLF, 1996.

*française aujourd'hui*⁴. « La sauvegarde d'une langue, y disait-il, c'est la sauvegarde de l'invention, de l'originalité et de la liberté. »

Par ailleurs, l'Académie ne devrait-elle pas, à l'occasion, s'engager sur des sujets qui préoccupent aujourd'hui notre société ?

Il nous appartiendra peut-être un jour d'y répondre. Et nous nous souviendrons alors de ce qu'Albert Giraud disait dans son discours, lors de l'installation officielle de notre académie, le 15 février 1921.

J'espère, disait-il, que l'Académie montrera toujours la même largeur d'idées et le même éclectisme dont elle a fait preuve à ses débuts. Indépendante aussi bien de la politique que des coteries mondaines,... elle ne prétend pas à l'infailibilité. Elle se trompera quelquefois, et on le lui reprochera. Quant à moi, ajoutait-il, si j'osais aller jusqu'au bout de ma pensée, je dirais : « J'espère qu'elle se trompera parfois. »

Pour ma part, j'ose espérer être constamment à votre service et me tromper... le moins souvent possible !

Copyright © 2020 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cette communication :

Yves Namur, *L'Académie, entre mythe et réalité (Déambulations dans la Petite Histoire de l'Académie)* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2020. Disponible sur : <www.arllfb.be>

⁴ Michel Serres et Michel Polacco, *Défense et illustration de la langue française aujourd'hui*, Le sens de l'info/Franceinfo, 2018.